

# Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire

## Consignes d'examen

Cycle	2018-2019/1
Titre	CESS professionnel
Matière	Formation sociale et économique

**Direction de l'organisation  
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1  
1000 Bruxelles

[jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)

Tél : +32 (0)2 690 85 86  
[enseignement.be/jurys](http://enseignement.be/jurys)

## Informations générales

### ••• Identification de la matière

Formation sociale et économique

### ••• Titre visé, type d'enseignement et l'option

CESS (Certificat d'Etudes du troisième degré de l'enseignement secondaire),  
professionnel, formation sociale et économique.

### ••• Programmes

Programmes de la FWB : 474/2016/240

<http://wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/474-2016-240.pdf>

## Organisation de l'examen

### ••• Type d'examen

Examen écrit

Nombre d'heures : 3H

### ••• Matériel autorisé

Matériel requis : latte de 15 cm minimum, stylos, effaceur, bic à quatre couleurs,  
calculatrice.

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée, atlas et dictionnaire

## Evaluation et sanction des études

### ••• Pondération

L'examen de formation sociale et économique est noté sur 20 points.

### ••• Dispenses

Rappel des conditions de dispenses : pas de dispenses partielles.

## UAA interrogées :

L'examen portera uniquement sur les 2 UAA de 7<sup>e</sup> année :

### ••• UAA « interactions médiatiques ».

Pages 41 à 47 du programme.

### ••• UAA « le citoyen et l'Etat » mais pour cette UAA : tout (aussi IPP).

Pages 56 à 64 du programme.



**Pas le dépassement relatif aux UAA vues en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.**